



CONSEIL FORMATION & COMPETENCES

**ANIMATION DE CYCLE METIER NON CERTIFIANT EN HYBRIDE
« DEVENIR ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR PARCOURS - VAE
7Jours»**

Inter-entreprises

VOTRE DEMANDE

Vous souhaitez ou devez réaliser des accompagnements VAE - Validation des Acquis de l'Expérience - sur et hors plateforme France VAE.

Vous avez besoin de vous professionnaliser et développer/renforcer les compétences du nouveau métier d'Architecte Accompagnateur Parcours- VAE.

Les compétences visées :

De l'accompagnateur VAE à l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)

La loi du la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 introduit une nouvelle fonction :

- **Architecte Accompagnateur de Parcours (VAE)**. Dans le but de sécuriser le parcours VAE, le candidat bénéficie **dès son inscription sur la Plateforme France VAE** d'un accompagnement sur la totalité de la démarche, et financement inclus.
- Le candidat choisit, selon ses critères, **un architecte accompagnateur de parcours (AAP)** sur le portail France VAE.

Les activités exercées par un AAP de VAE sont les suivantes :

- 1) Accueillir et informer le candidat à la démarche VAE,
- 2) Analyser l'expérience (professionnelle, extra professionnelle, bénévole, personnelle) du candidat et confirmer ou pas le choix de la certification,
- 3) **Construire le parcours VAE personnalisé du candidat**, et mobiliser si besoin en complément des formations ou immersions professionnelles ou autres actions.
- 4) Accompagner à décrire et expliciter les activités réalisées dans leur contexte avec les procédures mises en œuvre; et conformément aux attentes du jury de validation;
- 5) Préparer le candidat à l'entretien avec le jury VAE
- 6) Gérer son parcours VAE : sa motivation, ses besoins, son temps.
- 7) Accompagner à structurer un plan d'actions à l'issue du jury VAE
- 8) **Gérer administrativement, suivre et évaluer l'accompagnements VAE.**

Dans l'ensemble de ces activités, l'AAP tient compte des situations spécifiques et/ou de handicap des candidats, et collabore pour ce faire, avec le candidat lui-même, le référent handicap de sa structure et tout autre acteur partie prenante, notamment dans le cadre de son parcours handicap.

NOTRE PROPOSITION/SOLUTION

Spécialisée dans **l'accompagnement VAE**, la Transition Professionnelle et les Ressources Humaines depuis 34 ans, le Cabinet **CONSEIL FORMATION & COMPETENCES** vous propose un **cycle métier** non certifiant parcours hybride, complet et opérationnel pour être en

mesure de gérer en autonomie un accompagnement VAE de A à Z sur et hors la plateforme France VAE.

Il se déroule en modalité HYBRIDE : le stagiaire se forme en autonomie sur la plateforme APOLEARN, à raison d'une séquence par semaine de 7 heures et d'un suivi synchrone à distance de 2 heures. Soit 9 h/semaine.

Le cycle métier se compose de 7 séquences, qui se déroulent sur 7 semaines consécutives.

La durée totale du cycle métier est de 63 heures (49 heures en hybride et 14 heures de suivis synchrone à distance).

PUBLIC : tout professionnel souhaitant développer ou renforcer les compétences métier dans l'accompagnement VAE et devenir AAP.

Prérequis : avoir un niveau 6 minimum (Bac +3) et expérience dans :

- l'accompagnement,
- la conduite d'entretiens individuels,
- la gestion d'un projet complexe dans la durée,
- Aisance relationnelle- rédactionnelle irréprochable - goût des contacts.

L'INTERVENANTE :

Sabra NOUI experte VAE, à ce jour j'ai géré plus de 350 dossiers VAE, j'ai plus de 45000 vues sur ma vidéo pédagogique « **VAE : Votre expérience vaut un diplôme !** » cf. ma chaîne YouTube Sabra NOUI Conseil Formation & Compétences.

C'est une grande satisfaction et fierté aussi de partager **mes réussites et de former des professionnels à l'accompagnement VAE !**

⇒ **Sur la plateforme France VAE, de septembre 2023 à décembre 2024, j'ai géré 115 demandes !**

Engagements de l'intervenante :

- Je vous donne **les clefs de la démarche VAE de A à Z** pour vous permettre d'accompagner les candidats à la réussite de leur votre projet professionnel.
- **Je réponds à toutes les questions et précisions pendant les suivis synchrones.**
- Je vous partage mes nombreux outils et modèles pertinents à l'activité VAE.

Les « + » du cycle métier :

- ↗ Actualiser ses connaissances réglementaires suite à la réforme de la VAE.
- ↗ Appréhender la (nouvelle) fonction de l'Architecte Accompagnateur de Parcours VAE.
- ↗ Ajuster sa posture professionnelle, spécifique à l'accompagnement VAE.
- ↗ Expérimenter l'accompagnement VAE dans toutes étapes clefs.

METHODES PEDAGOGIQUES

En favorisant **un aller-retour entre la pratique** - mises en situations concrètes : exercices et entraînement aux outils pédagogiques pendant le temps de formation et **la conceptualisation** - théorie, méthodologie et techniques- afin de s'appropriier le contenu et le processus relationnel.

- Apports méthodologique de la démarche VAE,
- Apports réglementaires la VAE,
- Conseils à valeur ajoutée issue de mon expérience de 20 ans,
- Interactivité et réflexivité avec cas
- Simulations et immersion professionnelle
- Évaluation appropriée

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Les vidéos ultra pédagogiques - focus pointu sur tous les points clés,
Des outils créés et adaptés à l'accompagnement VAE,
Des livrets 1 et 2 vierges et validés par des candidats.
Des dossiers de faisabilité et de validation vierges et remplis.

Confidentialité

Conseil Formation & Compétences s'engage expressément à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de sa mission pour vous.

Déontologie et compte rendu

La confidentialité des propos tenus lors de l'accompagnement est garantie, par notre intervenante, à l'ouverture de la réunion collective, aux candidats.

PROCESSUS PEDAGOGIQUE PROPOSE

Pour tous les professionnels souhaitant développer ou renforcer les compétences métier dans l'accompagnement VAE et devenir AAP.

- Partie 1 : Développer les compétences de l'accompagnateur VAE (6 jours)
- Partie 2 : Développer les compétences de l'architecte accompagnateur VAE (1 jour)

DUREE : **7 jours non consécutifs** soit 49 heures en hybride + 14 heures de visioconférence (7*2h) , soit 63 heures. **Les intersessions favorisent l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le poste de travail.**

LIEU :

- ⇒ Accès à la plateforme APOLEARN, dès votre inscription ferme
- ⇒ Visioconférence Zoom pour les suivis synchrones à distance

CALENDRIER : L'entrée en formation est **permanente**, et non à des dates fixes.

Les suivis synchrones à distance sont collectifs, et limités à 3-6 participants permettant un temps à chacun de poser des questions, des précisions sur les contenus et faire ensemble des jeux de rôles.

Accessibilité Personne en Situation Handicap :

Conseil Formation Compétences souhaite rendre accessible à TOUS ses formations.

Les lieux de formation choisis sont adaptés PMR.

En cas de situation spécifique vous concernant (handicap ou autre), nous vous proposons d'évaluer ensemble la possibilité d'inscription sur la prestation souhaitée et envisager si besoin des aménagements appropriés. Référent Handicap : Sabra NOUI port. 0687412475. Mail sabra.noui@free.fr .

EVALUATIONS

1) Positionnement préalable

- en amont du démarrage, entretien téléphonique ou visioconférence ou participation à une réunion collective à distance pour la prise en compte du projet professionnel, de la motivation, des besoins & validation ensemble des prérequis et des objectifs du cycle métier.

2) Evaluations formatives

- un questionnaire Amont au démarrage/Aval à la clôture
- auto-évaluation du participant
- de la satisfaction, en fin de formation à chaud, des acquis de la formation et les effets à froid par un questionnaire à 180 jours.

CONDITIONS FINANCIERES : nos prix se comprennent H.T accès à la plateforme APOLEARN, supports pédagogiques et suivis synchrones à distance inclus :

- Tarif H.T. du Parcours Hybride : 1300 € .(En cas de financement personnel, possibilité de régler en 3 fois).

SUIVI OFFERT : l'intervenante reste disponible via les échanges mails et téléphoniques pendant 6 mois après la formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue du cycle métier, les participants seront capables de :

- 1) S'approprier la procédure VAE après la réforme du 21/12/2022
- 2) Cerner la nouvelle fonction AAP
- 3) Prescrire un parcours VAE complet au candidat, lui faire valider sur la plateforme France VAE
- 4) Suivre un accompagnement VAE sur la plateforme France VAE - ou hors plateforme
- 5) Acquérir les repères théoriques et pratiques nécessaires à la mise en place d'un accompagnement VAE de qualité
- 6) Investir la posturale de l'accompagnement VAE
- 7) Formaliser sa pratique en situation selon les scénarios possibles

PROGRAMME DETAILLE

Séquence 1 – Le dispositif VAE

Jour 1

- Le principe – les conditions d'accès - les enjeux – les 4 étapes clefs - la procédure VAE avant et après la réforme – les acteurs – les sources juridiques – les outils indispensables – les prérequis – les certifications – les référentiels - les livrets – les attentes du jury

❖ *Cas pratiques et atelier sur l'entretien d'information faisabilité*

⇒ *Apports théoriques sur la communication pour la dynamique de l'entretien*

Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.

⇒ ***Suivi 1 synchrone à distance de 2 heures***

Séquence 2 – recherche de certifications possibles ou validation du choix de certification du candidat France VAE

Jour 2

- Appréhender le concept compétence, le degré de maîtrise de la compétence, les postes, les emplois, les métiers, les familles professionnelles,
- Analyser les activités du candidat, en extraire les compétences mises en œuvre pour élaborer le portefeuille de compétences du candidat

❖ *Cas pratiques et ateliers de recherche de certifications possibles sur la base de CV de candidats suivis, présentation et expérimentation du livret 1*

Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.

⇒ ***Suivi 2 synchrone à distance de 2 heures***

Séquence 3 – la fonction d'Architecte Accompagnateur de Parcours (VAE)

Jour 3

- Cerner le (nouveau) rôle spécifique de AAP, la fonction, la responsabilité, les 3 catégories, les missions
- Identifier les types de candidats et leurs besoins spécifiques
- Elaborer le parcours VAE adéquat du candidat, lui faire valider

❖ *Cas pratiques et ateliers d'expérimentation du dossier de faisabilité*

❖ *Présentation complète de la plateforme France VAE*

Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.

⇒ ***Suivi 3 synchrone à distance de 2 heures***

Séquence 4 – choix sur un positionnement professionnel

Jour 4

- Enquêter sur le cadre juridique et administratif de la VAE
- Enquêter sur le cadre économique du dispositif VAE :
 - Appréhender son positionnement d'activités à court et moyen terme et les clefs de réussite
- Préparer ses propres outils pour développer son activité VAE :
 - sa communication et informations sur le dispositif VAE, sa fiche de positionnement, sa proposition commerciale etc.

Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.

⇒ ***Suivi 4 synchrone à distance de 2 heures***

Séquence 5 - la méthode des écrits professionnels VAE

Jour 5

- Comprendre le livret 2/dossier de validation et les attentes du jury VAE
- S'approprier la méthodologie de rédaction du livret 2/dossier de validation
- Sélectionner des outils à présenter au candidat pour aider à la rédaction

❖ *Ateliers d'écriture à travers de « vrais » cas de candidats VAE suivis*

Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation

⇒ ***Suivi 5 synchrone à distance de 2 heures***

Séquence 6 - la posture spécifique d'accompagnant VAE et gestion du parcours VAE

Jour 6

- Elaborer le portefeuille de compétences de l'accompagnateur VAE et de AAP, et se situer,
- Identifier les techniques d'accompagnement et ses enjeux, et s'entraîner,
- Favoriser l'appropriation du projet par le candidat et construire son autonomie,
- Distinguer les temps d'accompagnement et de conseil,
- Remédier aux difficultés rencontrées par le candidat

- Gérer le parcours et le temps alloué, s'affirmer,
- Être un appui au projet professionnel du candidat et toujours anticiper,
- Appréhender les points de vigilance pour l'autonomisation du candidat.

- ❖ *Réflexions, échanges, cas pratiques et ateliers*
- ❖ *Partage sur les outils de la gestion du parcours*

Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.

⇒ ***Suivi 6 synchrone à distance de 2 heures***

Séquence 7 - Méthodes de préparation à l'oral du candidat

Jour 7

- Préparer le candidat à passer devant le jury VAE à l'oral
 - Gérer l'étape post VAE avec plan d'actions personnalisé

 - Identifier les indicateurs de la qualité de la VAE et évaluer son accompagnement VAE
- ❖ *Cas pratiques et fiche outils*

⇒ ***Suivi 7 synchrone à distance de 2 heures***

Fin du cycle métier non certifiant.

Evaluation à chaud.

Evaluation des acquis de la formation.

Remise de l'attestation de formation.

Evaluation à froid à 180 jours.